



Compte Rendu de la Réunion du CA de l'AFCP du 16 juin 2022 à Noirmoutiers

Présent(e)s

- | | | |
|------------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| 1. Martine Adda-Decker | 7. Elisabeth Delais-Roussarie | 14. Julie Mauclair |
| 2. Nicolas Audibert | 8. Christelle Dodane | 15. Yohann Meynadier |
| 3. Jean-François Bonastre | 9. Camille Fauth | 16. Claire Pillot-Loiseau |
| 4. Philippe Boula de Mareuil | 10. Cécile Fougeron | 17. Julien Pinquier |
| 5. Olivier Crouzet | 11. Corinne Fredouille | 18. Christophe Savariaux |
| 6. Véronique Delvaux | 12. Maeva Garnier | 19. Marie Tahon |
| | 13. Nathalie Henrich | 20. Nathalie Vallée |
| | | 21. Jane Wottawa |

1. JEP 2024

Il s'agit d'une édition JEP/TALN. Il conviendra de prendre contact rapidement avec l'ATALA. Un appel formel sera effectué lors de l'AG pour solliciter les éventuelles candidatures et rappeler qu'il y a un dossier à compléter. L'IRIT (Toulouse) pourrait être candidat puisqu'ils s'étaient portés volontaires pour 2022 mais avaient été écartés au profit de Nantes qui souhaitait organiser une édition JEP et qui candidait depuis 2016.

Une réflexion doit être menée sur l'objectif et le processus de review des JEP. Certains membres pointent qu'il est peu confortable que les reviews ne soient pas anonymes. D'autres estiment qu'ils n'étaient pas en mesure de refuser des papiers pour lesquels les corrections qui avaient été demandées n'avaient pas été effectuées. Se pose donc la question du niveau d'exigence de la conférence, ce qui pourrait à terme décourager certains chercheurs.

2. Budget / Bilan

Un détail sera présenté à l'AG. Les difficultés pour les adhésions institutionnelles demeurent et cela requiert un peu d'attention dans la mesure où les rentrées d'argent pourraient être moindres dans les années à venir. La modification du règlement intérieur qui prévoit ses adhésions institutionnelles doit être voté en AG

Compte tenu de la situation sanitaire en 2020 et 2021, les dépenses ont été très réduites ce qui a permis d'abonder le livret épargne de l'AFCP à hauteur de 10 000 euros.

L'édition JEP 2022 a contribué à l'augmentation du nombre d'adhérents.

Prix Christian Benoit : aucun financement accordé par l'AFCP en 2021 et 2022.

Christophe Savariaux (responsable des bourses) rappelle que les dossiers ne sont pas instruits autrement que sur la base d'une seule demande possible par jeune chercheur et par année et par le rattachement dans le domaine de la communication parlée. Sous réserve que le demandeur transmette tous les documents nécessaires, la bourse lui est accordée. Il arrive fréquemment que

les dossiers ne soient pas complets alors que l'accord de principe avait été donné. En cas de doute sur l'inscription dans le domaine de la communication parlée, il fait appel à Nathalie Vallée et Nathalie Henrich pour instruire les dossiers.

L'organisation des JEP est en difficulté avec l'Université de Nantes qui a bloqué le paiement de la facture du centre qui accueille les JEP parce que le budget est supérieur à 25 000 euros (alors que les devis avaient été transmis conformément aux demandes de l'Université). Cette situation semble trouver sa source dans une omission du pôle financier de l'UFR qui provoque un blocage de la Direction des Affaires Financières de l'Université. L'Université demande à ce que la facture du centre qui accueille les JEP soit payée par l'AFCP après reversement des frais d'inscription et des subventions mais ceci peut avoir des conséquences problématiques en termes de TVA. Martine mandate Jean-François Bonastre pour traiter avec la Direction des Affaires Financières et la présidence de l'Université de façon à ne pas confondre le rôle d'organisateur des JEP et de trésorier de l'AFCP et donc avoir un interlocuteur clairement identifié comme "AFCP". Le risque principal porte sur la TVA soit entre 10 000 et 20 000 euros en fonction des scénarios évoqués.

3. Dynamisation de l'association / soutien aux jeunes chercheurs

Une réflexion doit être rapidement amorcée de façon à pouvoir capitaliser sur cette édition des JEP qui a permis à la communauté de se retrouver. Environ 1/3 des inscrits sont des jeunes chercheurs. Un bilan de leurs actions et de leurs besoins sera présenté en AG.

Il faudrait néanmoins trouver une solution pour que la communauté reste mobilisée à l'avenir.

Quelques idées sont évoquées : chapeauter l'organisation des JPC qui réunit une part importante de la communauté AFCP, adosser un événement jeunes chercheurs aux JPC ou aux JEP, proposer des séminaires en ligne de façon régulière où un chercheur est invité à présenter ses recherches en 1h, envoyer un court compte rendu des CA sur la liste parole.

Il est rappelé que Solène Evain a proposé sa candidature au CA et n'a pas été élue. C'était un pas des jeunes chercheurs pour être force de proposition. Il avait été proposé qu'elle soit néanmoins invitée au CA ce qui n'a pas été fait.

4. Prochain CA

Un doodle sera envoyé fin juin pour un CA à programmer fin septembre/début octobre.